

Migration: M. Amkraz plaide pour une position unifiée des pays africains

27.11.2019 | Le ministre du Travail et de l'Insertion professionnelle, Mohamed Amkraz, a plaidé, mercredi à Rabat, en faveur d'une position unifiée des pays africains au niveau international dans le domaine des règles générales en matière de migration.

Il est urgent d'unifier les positions des pays africains au niveau international dans le domaine des règles générales en matière de migration et d'adopter des politiques communes en la matière, a-t-il indiqué à l'ouverture d'un atelier sous-régional sur le thème « Les données de la migration de travail au Maghreb: État des lieux, amélioration et partage ».

De son avis, les données et les statistiques sont des « outils indispensables » pour la mise en place de politiques de migration « réelles », fondées sur un suivi scientifique, une analyse objective, et étayées par des faits et des chiffres liés aux problèmes de migration.

Faisant état d'une « insuffisance » de données sur les tendances, les caractéristiques et la complexité de la

migration sur le continent africain en général et dans la région du Maghreb en particulier, M.Amkraz a souligné la nécessité pour les pays concernés de bénéficier des plateformes existantes pour consolider la collecte et l'échange d'informations.

Initié par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), en partenariat avec le ministère du Travail et de l'Insertion professionnelle, cet atelier de trois jours a pour ambition de à fournir un espace approprié pour le partage d'expériences sur l'amélioration des données administratives et statistiques sur les migrations pour le travail dans les pays du Maghreb.

Il vise également à échanger des informations sur les meilleures pratiques en matière de collecte et d'analyse de données, et à ouvrir le débat sur les possibilités d'échange d'informations entre les pays participants, notamment au niveau du Grand Maghreb/Afrique du Nord.

Intervenant à cette occasion, la ministre chargée des Marocains résidant à l'étranger, Nezha El Ouafi, a indiqué que l'une des problématiques les plus importantes du monde arabe et du continent africain est l'apparition de nouveaux problèmes liés aux mouvements de main-d'œuvre et aux migrations internes sur le continent africain et entre le continent et le monde arabe dans un cadre géopolitique délicat.

Elle s'est également arrêtée sur la transformation qu'a connue la migration maghrébine et africaine, avec plus de 80% des migrants au sein du continent, relevant que cette

transformation nécessite une plus grande mobilisation à travers l'adoption de la gouvernance et du financement, ainsi que par le biais d'une approche basée sur une connaissance unifiée du Maghreb à travers une plateforme maghrébine commune de réflexion sur l'information. Grâce à la vision ambitieuse de SM le Roi Mohammed VI, le Maroc dispose d'une politique nationale d'immigration et d'asile, a-t-elle rappelé, estimant que la création de l'Observatoire africain des migrations est une réponse institutionnelle à la question de la migration pour l'Afrique et l'Union européenne.

Par ailleurs, le Haut-commissaire au Plan, M.Ahmed Lahlimi, a souligné dans un discours lu par le directeur de la statistique, Oussama Marseli, qu'une bonne gouvernance des migrations demeure conditionnée à la mise en place d'un système d'information cohérent, intégré et harmonisé en matière de données migratoires, intégrant des recensements, des enquêtes et des statistiques administratives.

« Conscient de l'importance de la question de la migration pour notre pays, le HCP n'a cessé d'intégrer cette dimension au niveau de son dispositif d'enquêtes, mais aussi d'adopter les nouveautés méthodologiques relatives à ce sujet », a ajouté M. Lahlimi. De son côté, le Directeur par intérim du bureau de l'OIT pour les pays du Maghreb, Hamzaoui Halim, a indiqué que l'organisation s'investit de façon durable sur la question migratoire en Afrique du Nord en mettant à disposition la connaissance scientifique sur la migration en vue de gérer les marchés du travail et protéger les droits des travailleurs migrants.

Le rôle des statistiques de la migration est de fournir l'information pour la prise de choix décisifs sur les marchés

du travail, aussi bien en termes de placement à l'international vers le Nord de la Méditerranée ou ailleurs dans le monde, qu'en termes d'accueil de travailleurs migrants et de leur intégration dans les marchés du travail d'Afrique du Nord, a-t-il ajouté.

Cet atelier s'inscrit dans le cadre de l' «Appui à la Migration Équitable pour le Maghreb » (AMEM), un projet de coopération internationale financé par l'Agence italienne pour la coopération au développement, qui vise principalement à renforcer les capacités des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux des pays cibles (Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie), à mieux gérer la migration de travail et à assurer un continuum de protection des droits des travailleurs migrants.

Source

: <https://2m.ma/fr/news/migration-m-amkra-z-plaide-pour-une-position-unifiee-des-pays-africains-20191127/>